

Comité Interministériel du Handicap : une politique des trop petits pas, sans rupture véritable

Paris, le 7 mars 2024. Ce jeudi, une quinzaine de ministres se sont réunis pour le premier Comité Interministériel du Handicap (CIH) présidé par le Premier Ministre François Bayrou. Présent pour rappeler les attentes des personnes concernées, le Collectif Handicaps regrette, même si des mesures nouvelles ont été annoncées, le goût de « déjà vu » de nombreuses mesures. Vingt ans après la loi du 11 février 2005, nous sommes loin des ambitions nécessaires pour combler le retard en matière de respect des droits des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Après avoir réuni des milliers de personnes en colère dans toute la France [le 10 février 2025](#), le Collectif Handicaps espérait l'affirmation d'une politique volontariste, forte et ambitieuse. Alors que le Premier ministre a été discret depuis sa prise de fonction sur sa vision de la politique du handicap, le Collectif Handicaps attendait avec impatience les feuilles de route confiées aux différents Ministres.

Si certaines ambitions sont effectivement nouvelles, le sentiment qui prédomine est la redite de mesures déjà annoncées lors de précédents CIH : publication du décret sur l'accessibilité des lieux de travail, groupe de travail sur les emplois exigeant des conditions d'aptitude particulière (ECAP), feuille de route sur la vie intime et sexuelle, pour ne citer que quelques exemples.

Pire, on nous présente des retours en arrière comme des progrès. L'exemple de l'accessibilité numérique est le plus flagrant. Au précédent CIH (en mai 2024), l'engagement avait été pris de « rendre *toutes les démarches en ligne essentielles accessibles aux personnes en situation de handicap d'ici à 2025* ». Alors que seulement 3% de ces démarches sont aujourd'hui accessibles et devant l'indigence, soulignée par le Collectif Handicaps, des propositions formulées dans le dossier de presse, le Premier Ministre annonce l'objectif de 50% d'ici la fin 2025. Quand l'art de la communication transforme un recul en avancée...

Accessibilité universelle et héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques étaient les thématiques centrales choisies par le Gouvernement pour ce CIH. François Bayrou a appelé à la fin des dérogations et annoncé l'envoi prochain d'une circulaire aux Préfets afin de les inviter à exercer des contrôles et appliquer progressivement des sanctions. Le Collectif Handicaps regrette que le Gouvernement entre-ouvre à peine la porte d'une nouvelle politique reposant sur des sanctions. Le suivi de l'application de cette circulaire sera essentiel dans les prochains mois.

Invité à intervenir en introduction de cette réunion, le président du Collectif Handicaps, Arnaud de Broca, a rappelé plusieurs points essentiels :

- La prise en compte des besoins de toutes les personnes handicapées : qui dit accessibilité universelle dit accessibilité pour toutes les situations de handicap.
- Le suivi et pilotage des mesures annoncées : rien ne sert de faire de nouvelles annonces, si les précédentes ne sont ni appliquées, ni évaluées.
- Une méthode de travail : la concertation et la co-construction avec les associations représentatives sont des prérequis à toute réforme.

Les feuilles de route des Ministres sont maintenant connues, même si elles ne s'appuient sur aucun volet budgétaire. Alors que le Gouvernement nous ressert certaines promesses déjà faites, le Collectif Handicaps ne peut s'en contenter et attend maintenant leur concrétisation.

Le Collectif Handicaps tient toujours à la disposition du Gouvernement [ses 200 propositions](#) pour rendre enfin effectifs les droits des personnes en situation de handicap.